



Bulletin d'adhésion

Association Rosayienne du Patrimoine Bâti et Naturel

Siège social : Mairie

6 rue de la Mairie 72 110 Saint Georges du Rosay

Notre association (inscrite au Journal Officiel du 5 mars 2016) a pour objet de préserver, de mettre en valeur et de promouvoir à Saint Georges du Rosay le patrimoine bâti (et tout particulièrement l'église) à travers des manifestations culturelles et diverses, ainsi que de faire découvrir l'environnement.

La cotisation annuelle a été statutairement fixée à 10€. Pour adhérer, merci de remplir le talon ci-dessous et de le joindre à votre règlement qui peut s'effectuer soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre de l'A.R.P. Sous enveloppe, vous pouvez déposer votre demande d'adhésion et votre règlement soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par courrier adressé à l'A.R.P., 6 rue de la Mairie, 72 110 Saint Georges du Rosay. Vous recevrez bientôt votre carte d'adhérent.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de tél : Mail :



Bulletin d'adhésion

Association Rosayienne du Patrimoine Bâti et Naturel

Siège social : Mairie

6 rue de la Mairie 72 110 Saint Georges du Rosay

Notre association (inscrite au Journal Officiel du 5 mars 2016) a pour objet de préserver, de mettre en valeur et de promouvoir à Saint Georges du Rosay le patrimoine bâti (et tout particulièrement l'église) à travers des manifestations culturelles et diverses, ainsi que de faire découvrir l'environnement.

La cotisation annuelle a été statutairement fixée à 10€. Pour adhérer, merci de remplir le talon ci-dessous et de le joindre à votre règlement qui peut s'effectuer soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre de l'A.R.P. Sous enveloppe, vous pouvez déposer votre demande d'adhésion et votre règlement soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par courrier adressé à l'A.R.P., 6 rue de la Mairie, 72 110 Saint Georges du Rosay. Vous recevrez bientôt votre carte d'adhérent.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de tél : Mail :